

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous préfecture de Cognac  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 11 Juin à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/06/2024.

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VARACHAUD Annie, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOUGIN Brice, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VAN LANDEGHEM Florence à Mme PARTAUD Ingrid

Absent(s) : MM : BELLAVOINE Paul, LACROIX Hervé

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BONNORON Christine

### 2024-06-04 – Marché de maîtrise d'œuvre pour la création de logements collectifs à Salles d'Angles.

Suite à l'appel d'offres, en date du 05 avril 2024, concernant le marché public pour la maîtrise d'œuvre, afin de créer des logements collectifs, dans le bâtiment communal situé 57, rue de la Grande Champagne à Salles d'Angles ;

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 17 mai 2024 et après une étude des propositions déposées, a décidé d'attribuer le marché à :

- ATELIER W Architectes, dont le siège est localisé 30, rue Jean Bedouret - 33100 BORDEAUX CEDEX

Le montant proposé par l'architecte s'élève à 76 308,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- EMET UN AVIS FAVORABLE à cette décision ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 13/06/2024  
Le Maire  
Marcel GÉRON

